

RCS : EVREUX
Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

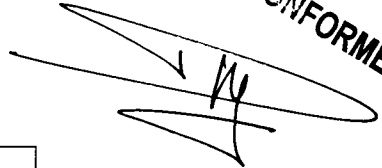
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 00601
Numéro SIREN : 493 923 155
Nom ou dénomination : 2HAMIAU

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2023 sous le numéro de dépôt 5033

SAISI le
22/10/2023
12 OCT. 2023
Per 5023

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME



2 HAMIAU SAS

14, rue de Seine
27740 POSES
SIRET : 493 923 155 00011

Comptes Annuels

Exercice du 1^{er} Avril 2022 au 31 Mars 2023

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	172 000		172 000	55 000	117 000	212.73	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	2 096 854		2 096 854	2 096 854				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	2 268 854		2 268 854	2 151 854	117 000	5.44		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés				24 000	24 000	100.00	
	Autres créances	361 648		361 648	294 094	67 554	22.97	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	293 952		293 952	384 100	90 148	23.47		
Charges constatées d'avance (3)	1 469		1 469		1 469			
Total III	657 069		657 069	702 194	45 125	6.43		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 925 923		2 925 923	2 854 048	71 875	2.52		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2023	Exercice N-1 31/03/2022	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 103 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	103 000	103 000		
	Réserves				
	Réserve légale	11 457	11 457		
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 308 216	2 194 491	113 725	5.18
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	291 465	463 925	172 460	37.17
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	27 040	27 040		
	Total I	2 741 177	2 799 913	58 735	2.10
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	90	120	30	25.31
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 545	35 227	19 682	55.87	
Dettes fiscales et sociales	169 111	18 788	150 323	800.09	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	184 746	54 136	130 610	241.26
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 925 923	2 854 048	71 875	2.52

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

184 746

54 136

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	240 000		240 000	240 000		
Chiffre d'affaires NET	240 000		240 000	240 000		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			313	7 669	7 356	95.91
Autres produits			1		1	
Total des Produits d'exploitation (I)			240 314	247 669	7 355	2.97
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			34 184	35 221	1 037	2.94
Impôts, taxes et versements assimilés			3 390	3 350	39	1.17
Salaires et traitements			60 249	122 179	61 930	50.69
Charges sociales			23 729	53 493	29 764	55.64
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			121 551	214 243	92 692	43.26
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			118 762	33 426	85 336	255.30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	218 400	457 600	239 200	52.27
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	218 400	457 600	239 200	52.27
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	218 400	457 600	239 200	52.27
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	337 162	491 026	153 864	31.34
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	2	1	38.25
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	3	2	1	38.25
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	0	1	216.67
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1	0	1	216.67
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2	2	0	16.06
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	45 700	27 103	18 597	68.62
Total des produits (I+III+V+VII)	458 717	705 271	246 554	34.96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	167 252	241 346	74 094	30.70
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	291 465	463 925	172 460	37.17

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

218 400 457 600

CAPEC

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Composition du capital social	12
Evaluation des immobilisations corporelles	12
Evaluation des amortissements	13
Titres immobilisés	13
Evaluation des créances et des dettes	13
Dépréciation des créances	13
Disponibilités en Euros	13
Charges à payer	14
Détail des charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	16
Détail des charges constatées d'avance	17
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	18
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	19
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	21

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 925 923.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 240 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 291 464.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, les informations suivantes sont données :

Notre société s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par par le groupe formé par elle même et la société SOLVAC SAS en application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts à compter du 1er avril 2018.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble retenu consistent en la prise en charge de l'impôt dans les filiales comme en l'absence d'intégration, la société tête de groupe enregistrant le solde par rapport au résultat d'ensemble.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

L'intégration fiscale a pris effet au 1er avril 2008 pour une période de cinq ans et a été tacitement reconduite pour une nouvelle période de cinq ans à compter du 1er avril 2018.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers			
Matériel de transport			85 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 000		32 000
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	55 000	117 000
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 096 854		
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières			
	TOTAL	2 096 854	
	TOTAL GENERAL	2 151 854	117 000

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers					
Matériel de transport				85 000	85 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				87 000	87 000
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL			172 000	172 000
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations				2 096 854	2 096 854
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières					
	TOTAL			2 096 854	2 096 854
	TOTAL GENERAL			2 268 854	2 268 854

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des amortissements

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Reconst.gisements miniers et pétroliers					
Investissements					
Hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	27 040				27 040
Prêts installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL	27 040				27 040
TOTAL GENERAL	27 040				27 040

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	5 679	5 679	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés	355 969	355 969	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 469	1 469	
TOTAL	363 117	363 117	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	90	90		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	15 545	15 545		
Personnel et comptes rattachés	1 436	1 436		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 553	5 553		
Impôts sur les bénéfices	156 537	156 537		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 848	3 848		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	1 737	1 737		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	184 746	184 746		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	103 000			103 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	90
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 063
Dettes fiscales et sociales	2 864
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	14 017

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Détail des charges à payer

	Montant
Frns factures non parvenues	
- Honoraires Capec 03/23	7 200
- Honoraires SA Capec 03/23	1 800
- Honoraires CAC 03/23	2 040
- Cotisation def 2022	9
- Cotisation def 2022	14
 Personnel charges à payer	
- Intéressement au 31/03/23	1 436
 Org. soc. charges à payer	
- TA 0.09% EXERCICE	53
 Etat charges à payer	
- CVAE au 31/03/23	451
- CFE 31/03/23 (3/12°)	167
- TVTS 2023	757
 Intérêts courus à payer	
- Frais s/ virements 03/23	40
- Arrêté de compte 1°T 2023	50
 Total	14 017

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Charges et produits constatés d'avance

	Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation		1 469
Total		1 469

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			
- SMABTP ETAM SUITE RESILIATION	512		
- SMABTP ETAM SUITE RESILIATION	331		
- Assurance véhicule	625		
Total	1 469		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	2 069 814		
Autres créances	355 969		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 795		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 770 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1 770 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

SAS 2 HAMIAU

42, rue Chanzy
75011 PARIS

RAPPORT

de

FERCO SAS

Commissaire aux Comptes

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 mars 2023)

-:-:-:-:-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2023



103, Avenue Raspail – 94250 Gentilly
Tél : 01.47.40.81.50
ferco@ferco-experts.fr
www.ferco-experts.fr

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAS 2 HAMIAU** relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note intitulée « Tableau des filiales et participations » décrit les participations de votre société dans les autres sociétés du groupe.

Nous avons apprécié le bien-fondé de l'absence de dépréciation de ces participations à la clôture de l'exercice en nous appuyant sur les informations qui nous ont été communiquées, notamment les situations nettes des sociétés concernées à la clôture de l'exercice et l'actualisation des perspectives de rentabilité et de chiffre d'affaires des activités concernées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

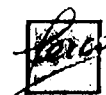
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

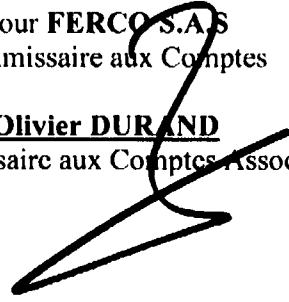
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Paris, le 5 juillet 2023

Pour FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes

Olivier DURAND
Commissaire aux Comptes Associé



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (1)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	1 72 000		1 72 000	55 000	117 000	212.73	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	2 096 854		2 096 854	2 096 854				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	2 268 854		2 268 854	2 151 854	117 000	5.44		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés				24 000	24 000	100.00	
	Autres créances	361 648		361 648	294 094	67 554	22.97	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	293 952		293 952	384 100	90 148	23.47		
Charges constatées d'avance (3)	1 469		1 469		1 469			
Total III	657 069		657 069	702 194	45 125	6.43		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 925 923		2 925 923	2 854 048	71 875	2.52		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2023	12	31/03/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 103 000)	103 000		103 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	11 457		11 457			
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 308 216		2 194 491		113 725	5.18
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	291 465		463 925		172 460	37.17
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	27 040		27 040				
Total I	2 741 177		2 799 913		58 735	2.10	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	90		120		30	25.31
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 545		35 227		19 682	55.87	
Dettes fiscales et sociales	169 111		18 788		150 323	800.09	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	184 746		54 136		130 610	241.26
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 925 923		2 854 048		71 875	2.52

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

184 746

54 136

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	240 000		240 000	240 000		
Chiffre d'affaires NET	240 000		240 000	240 000		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			313	7 669	7 356	95,91
Autres produits			1		1	
Total des Produits d'exploitation (I)			240 314	247 669	7 355	2,97
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			34 184	35 221	1 037	2,94
Impôts, taxes et versements assimilés			3 390	3 350	39	1,17
Salaires et traitements			60 249	122 179	61 930	50,69
Charges sociales			23 729	53 493	29 764	55,64
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			121 551	214 243	92 692	43,26
I - Résultat d'exploitation (I-II)			118 762	33 426	85 336	255,30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	218 400	457 600	239 200	52,27
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	218 400	457 600	239 200	52,27
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	218 400	457 600	239 200	52,27
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	337 162	491 026	153 864	31,34
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	2	1	38,25
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	3	2	1	38,25
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	0	1	216,67
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1	0	1	216,67
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2	2	0	16,06
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	45 700	27 103	18 597	68,62
Total des produits (I+III+V+VII)	458 717	705 271	246 554	34,96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	167 252	241 346	74 094	30,70
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	291 465	463 925	172 460	37,17

* Y compris : Redevance de crédit bail immobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

218 400

457 600

CAPEC

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.80

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 925 923.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 240 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 291 464.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, les informations suivantes sont données :

Notre société s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par par le groupe formé par elle même et la société SOLVAC SAS en application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts à compter du 1er avril 2018.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble retenu consistent en la prise en charge de l'impôt dans les filiales comme en l'absence d'intégration, la société tête de groupe enregistrant le solde par rapport au résultat d'ensemble.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

L'intégration fiscale a pris effet au 1er avril 2008 pour une période de cinq ans et a été tacitement reconduite pour une nouvelle période de cinq ans à compter du 1er avril 2018.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers			
Matériel de transport			85 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 000		32 000
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL		117 000
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 096 854		
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières			
	TOTAL	2 096 854	
	TOTAL GENERAL	2 151 854	117 000

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers					
Matériel de transport				85 000	85 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				87 000	87 000
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL			172 000	172 000
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations				2 096 854	2 096 854
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières					
	TOTAL			2 096 854	2 096 854
	TOTAL GENERAL			2 268 854	2 268 854

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des amortissements

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Reconst.gisements miniers et pétroliers					
Investissements					
Hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	27 040				27 040
Prêts installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL	27 040				27 040
TOTAL GENERAL	27 040				27 040

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 84260 GENTILLY
01.47.40.81.80

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	5 679	5 679	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés	355 969	355 969	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 469	1 469	
TOTAL	363 117	363 117	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	90	90		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	15 545	15 545		
Personnel et comptes rattachés	1 436	1 436		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 553	5 553		
Impôts sur les bénéfices	156 537	156 537		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 848	3 848		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	1 737	1 737		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	184 746	184 746		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94260 GENTILLY
01.47.40.81.60

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	103 000			103 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2-3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94290 GENTILLY
01.47.40.81.80

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	90
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 063
Dettes fiscales et sociales	2 864
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	14 017

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.80

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Détail des charges à payer

	Montant
Frais factures non parvenues	
- Honoraires Capec 03/23	7 200
- Honoraires SA Capec 03/23	1 800
- Honoraires CAC 03/23	2 040
- Cotisation def 2022	9
- Cotisation def 2022	14
Personnel charges à payer	
- Intéressement au 31/03/23	1 436
Org. soc. charges à payer	
- TA 0.09% EXERCICE	53
Etat charges à payer	
- CVAE au 31/03/23	451
- CFE 31/03/23 (3/12°)	167
- TVTS 2023	757
Intérêts courus à payer	
- Frais s/ virements 03/23	40
- Arrêté de compte 1 ^{er} T 2023	50
Total	14 017

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Charges et produits constatés d'avance

	Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation		1 469
Total		1 469

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.80

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	2 069 814		
Autres créances	355 969		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 795		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 770 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1 770 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.80

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 2 HAMIAU
75011 PARIS

Page : 23

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS SOLVAC	260 000	1 539 383	100,00	1 469 914	1 469 914			9 611 495	652 979	219 400	
- 6540 LAONZE	600 000	104 819	99,98	599 900	599 900			219 790	55 421		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- françaises											
- étrangères											
- Participations non reprises en A											
- françaises											
- étrangères											

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLET
 01 47 40 81 90

2 HAMIAU SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 103.000 €
Siège social : 14, rue de Seine – 27740 POSES
RCS EVREUX 493 923 155

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUILLET 2023
RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
clos le 31 Mars 2023
(PROPOSEE ET VOTEE)

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice net de 291.464,69 € et décide de l'affecter de la façon suivante :

ORIGINE DES SOMMES A AFFECTER :

. Bénéfice net de l'exercice.....	291.464,69 €
. Compte « Autres réserves ».....	2.308.215 ,60 €

TOTAL DU BENEFICE DISTRIBUABLE.....	2.599.680,29 €
-------------------------------------	----------------

AFFECTATION :

. Au compte « Autres Réserves ».....	2.022.880,29 €
ainsi porté à un solde créditeur de 2.022.880,29 €	
. Distribution de dividendes de.....	576.800,00 €
soit 5,60 € par action avant prélèvements	

TOTAL AFFECTATION	2.599.680,29 €
-------------------	----------------

L'Assemblée générale constate que le dividende par action est de 5,60 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 234 bis du CGI, les associés rappellent que le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices se ventile suivant le tableau ci-dessous :

Exercice	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
31/03/2022	350.200	sur la totalité du montant distribué soit 3,40 € par action	/
31/03/2021	350.200	sur la totalité du montant distribué soit 3,40 € par action	/
31/03/2020	350.200	sur la totalité du montant distribué soit 3,40 € par action	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

